

**AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE SPECIAL
MATÉRIELS CANDIDAT
SESSION 2024**

SECTION SCIENCES DE LA VIE, SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS

DATE	HEURE	INTITULÉ DE L'ÉPREUVE	MATÉRIELS CANDIDATS
20/02/24	9h à 15h	Composition <u>Comporte deux sujets :</u> - l'un à dominante sciences de la vie, - l'autre à dominante sciences de la Terre et de l'univers.	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire, de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) et de la règle de la Société géologique de France comportant une échelle chrono stratigraphique est rigoureusement interdit. Les candidats rendent deux copies séparées pour chacun des deux sujets de l'épreuve.
21/02/24	9h à 13h	Etude d'un dossier scientifique	- L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire, de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) et de la règle de la Société géologique de France comportant une échelle chrono stratigraphique est rigoureusement interdit.

Matériels autorisés pour toutes les épreuves: Crayon à papier HB-2B, gomme, taille-crayon, crayons et feutres de couleurs, feutres, stylo, règle graduée, compas ordinaire, équerre, rapporteur.

Consignes concernant les copies

- les zones d'identification et de codage doivent être complétées en MAJUSCULES sur chacune des copies que vous remettrez.
- ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des quatre pages de chaque feuille y compris vos éventuelles pages vierges. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/16 ; 2/16 ; 3/16... 16/16).

Les copies doivent être rédigées avec un stylo dont l'encre est de couleur foncée.

Vous ne devez en aucun cas :

- agrafer vos copies mais les insérer les unes dans les autres ;
- coller des parties du sujet, ou de copie ;
- joindre vos brouillons aux copies rendues.